



*Complément d'information  
aux états financiers pour l'exercice terminé  
le 30 juin 2015*

# Table des matières

Commentaires sur les résultats.....	1
Clientèle.....	4
État des résultats.....	5
États des surplus accumulés.....	6
Renseignements supplémentaires – ventilation des revenus.....	7
Renseignements supplémentaires – ventilation des dépenses.....	9
Dépenses et résultats par secteur.....	11
Ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.....	12
Montants réservés des écoles primaires.....	13
Montants réservés des écoles secondaires et des centres.....	14
Graphique sur la composition des surplus accumulés au 30 juin 2015.....	15
Graphique sur l'utilisation du produit maximal de la taxe.....	16

## Commentaires sur les résultats 2014-2015

Les états financiers vérifiés de la Commission scolaire de la Capitale pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 présentent un déficit d'opérations de 1 822 588 \$. Ce déficit correspond à 0,56 % des revenus de la commission scolaire.

Le budget adopté en août 2014 prévoyait un déficit d'opérations de 3 207 445 \$. L'adoption de ce budget déficitaire avait nécessité l'autorisation du ministre qui a exigé un plan de redressement. À cet égard, le plan de redressement adopté par le conseil des commissaires proposait des actions applicables en 2014-2015 et 2015-2016. Les actions du plan de redressement propres à 2014-2015 ont amené la commission scolaire à réviser le déficit prévu pour 2014-2015 à 2 402 282 \$. Le résultat final est donc meilleur que celui qui était prévu au budget révisé.

Le secteur éducatif des jeunes profite encore cette année de la croissance de clientèle amorcée depuis 4 ans au préscolaire et au primaire. En ce qui concerne la clientèle du secondaire, elle a été en légère baisse par rapport à l'année dernière. Toutefois, les prévisions indiquent que la clientèle du secondaire recommencera à croître dès 2015-2016.

Cette croissance de clientèle met des pressions énormes sur notre capacité d'accueillir ces nouveaux élèves dans nos locaux. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) a donné suite à des demandes d'agrandissement ou de construction d'écoles. Rappelons que l'école des Explorateurs qui a été construite à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a accueilli ses premiers élèves au cours de la dernière année scolaire. Aussi, l'agrandissement de l'école du Joli-Bois et la reconfiguration de l'école L'Odyssee, afin d'y accueillir la clientèle du 3<sup>e</sup> cycle du primaire, ont été complétés avant la rentrée scolaire 2014-2015. De même, les agrandissements des écoles Les Prés-Verts et du Beau-Séjour ont été terminés pour la rentrée scolaire 2015-2016. En 2016-2017, suite à leur agrandissement, les écoles Saint-Claude et le Pavillon Saint-Bernard de l'école Les Prés-Verts accueilleront de nouveaux élèves. Enfin, le MEESR annonçait récemment la construction d'une nouvelle école primaire à Val-Bélair ainsi que l'agrandissement de l'école Du Domaine pour l'année scolaire 2017-2018. De plus, une demande en ajout d'espaces a aussi été adressée au MEESR afin d'agrandir l'école des Écrivains.

Le produit maximal de la taxe sert normalement à financer les activités suivantes :

- la gestion des établissements (écoles primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes) ;
- l'entretien des terrains, bâtiments et équipements ;
- les activités administratives de la commission scolaire ;
- une portion du transport scolaire déterminée par le MEESR.

La gestion rigoureuse du budget de la commission scolaire a permis d'injecter près de 1,6 M \$ du produit maximal de la taxe au secteur éducatif.

Les efforts répétés demandés aux commissions scolaires afin d'assurer le retour à l'équilibre budgétaire de la province mettent cependant en péril cette marge de manœuvre que nous utilisons pour financer certains services aux élèves.

La commission scolaire réserve à ses établissements les surplus qu'ils génèrent. En 2014-2015, les montants réservés des écoles primaires ont diminué d'environ 249 000 \$ pour s'établir à 2 868 548 \$. Quant à ceux des écoles secondaires, ils sont passés d'environ 930 000 \$ à 358 568 \$, en baisse de plus de 571 000 \$.

Le secteur des services de garde, qui est décentralisé dans les budgets des écoles primaires, a généré un surplus d'opérations de près de 0,7 M \$, ce qui leur a permis d'injecter des sommes supplémentaires dans le soutien à l'enseignement. Les services de garde voient leur clientèle croître d'année en année et ont accueilli, en 2014-2015, 8 741 élèves réguliers et 2 757 élèves sporadiques.

Le secteur de la formation professionnelle contribue, lui aussi, aux efforts du retour à l'équilibre budgétaire. En 2014-2015, les montants qui sont réservés aux centres ont diminué d'environ 695 000 \$ pour s'établir à 6 699 289 \$. Par contre, il faut savoir que ce montant comprend pour plus de 6 M \$ d'amortissement futur pour lequel les centres n'auront pas de financement dans les années ultérieures. Les montants réservés nets disponibles à long terme ne sont donc que de 638 364 \$ dont 170 000 \$ sont prévus être utilisés en 2015-2016. Heureusement pour les centres, l'année 2014-2015 fût la seconde meilleure année avec 3 613 élèves équivalents temps plein (ETP). Il faut souligner l'effort des centres de formation professionnelle qui connaissent des années records alors que la pyramide démographique qui alimente leur clientèle est en décroissance.

Le secteur de l'éducation des adultes est financé selon un modèle distribuant une enveloppe budgétaire provinciale en proportion du nombre moyen d'ETP scolarisés par la commission scolaire lors des deuxième et troisième années antérieures (2011-2012 et 2012-2013) par rapport à ceux de la province. Ainsi, le financement d'une année dépend de la situation vécue dans les années antérieures. Par conséquent, lorsque la commission scolaire augmente sa réalisation par rapport à son financement, elle peut subir un déficit temporaire, car son financement n'en tient pas encore compte. À l'inverse, lorsque la réalisation diminue par rapport au financement, la commission scolaire peut réaliser des surplus. C'est ce qui s'est produit en 2014-2015 alors que les centres d'éducation des adultes ont fait pour plus de 1,2 M \$ de surplus, passant d'un déficit accumulé de 111 000 \$ à des surplus de 1 117 413 \$. Cependant, ceci peut laisser anticiper une baisse de financement lors des années futures. Il n'est pas possible d'estimer cette baisse éventuelle de financement puisqu'elle est tributaire de la situation vécue dans le reste de la province.

Quant au secteur du transport scolaire, un surplus de 595 000 \$ a été réalisé en 2014-2015 suite à la renégociation de plusieurs contrats en 2013-2014 et 2014-2015. La situation positive du secteur du transport scolaire permet de préserver des services à l'élève dans un contexte où le financement diminue.

Les secteurs dont nous venons de faire le survol constituent l'essentiel des services directs aux élèves et représentent près de 82 % des dépenses de la commission scolaire.

Le secteur de l'administration ne compte plus que pour 3,04 % des dépenses de la commission scolaire et utilise un peu plus de 16 % du produit maximal de la taxe. Par rapport au financement qui lui est octroyé, ce secteur réalise un déficit d'opérations d'environ 350 000 \$. Cependant, la tenue des élections scolaires, en novembre 2014, a occasionné une dépense non récurrente de près de 500 000 \$. Au cours des dernières années, d'importants efforts de rationalisation ont particulièrement touché ce secteur. Ces efforts se poursuivront dans les années à venir.

Le secteur des équipements qui compte pour 6,65 % des dépenses de la commission scolaire pourvoit à l'entretien et la réparation des terrains et des bâtiments, à l'entretien ménager, à la consommation énergétique et à la protection et la sécurité de l'ensemble des bâtiments de la commission scolaire. Devant entretenir un parc immobilier vieillissant, ce secteur qui connaît un sous-financement chronique a subi un déficit d'opérations d'un peu plus de 3,5 M \$, soit 660 000 \$ de plus que l'année dernière. L'hiver plus froid et plus long que nous avons connu en est partiellement la cause.

Depuis 2010-2011, la commission scolaire participe à l'effort de redressement des dépenses publiques demandé par le gouvernement. Le poids des compressions dans les subventions de la

commission scolaire pèse pour plus de 11 M \$ dans les résultats 2014-2015. Le plan élaboré par le comité sur le retour à l'équilibre budgétaire et le plan de redressement adopté par le conseil des commissaires ont permis de limiter le déficit à 1,8 M \$, une amélioration de plus de 0,5 M \$ par rapport à l'année dernière, et ce, malgré un financement à la baisse. La commission scolaire poursuit ses efforts pour absorber ces compressions sans mettre en péril la qualité de ses services aux élèves afin d'assurer leur réussite. Toutefois, le rehaussement des compressions dans les années à venir pourrait affecter ces services.

Ce sont les surplus accumulés au fil des années qui permettent à la commission scolaire de préserver des services de qualité aux élèves. Sans ces surplus, accumulés grâce à une saine gestion, la commission scolaire aurait été dans l'obligation de couper pour plus de 1,8 M \$ en services, soit le montant du déficit d'opérations de l'exercice.

Quant aux surplus accumulés de la commission scolaire, le déficit d'opérations de 1 822 588 \$ fait en sorte que ceux-ci se chiffrent maintenant à 31 374 547 \$. Les règles budgétaires interdisent cependant, aux commissions scolaires, d'utiliser la portion des surplus accumulés qui correspond à la valeur comptable des terrains et au compte à recevoir relatif aux avantages sociaux futurs. La valeur de ces deux éléments étant de 20 097 047 \$, seul un montant de 11 277 500 \$ peut être utilisé par la commission scolaire à certaines conditions déterminées annuellement dans les règles budgétaires du MEESR.

Par ailleurs, la commission scolaire doit réserver des montants afin de pourvoir à des obligations ou à des engagements futurs :

• Dépenses d'amortissement futur qui ne seront pas financées	3 060 195 \$
• Montants réservés des établissements (incluant 8 229 775 \$ d'amortissement futur)	11 043 818 \$
• Déficit d'opérations présenté au budget 2015-2016	1 776 998 \$
• Montants déjà affectés pour utilisation future	<u>303 454 \$</u>
<b>Total</b>	<b><u>16 184 465 \$</u></b>

En considérant tous ces éléments, la commission scolaire a des obligations supérieures à ses surplus accumulés utilisables au 30 juin 2015. La véritable situation concernant les surplus de la commission scolaire est donc moins reluisante qu'elle n'y paraît au premier coup d'œil.

Comme mentionné plus tôt, en ce qui concerne les perspectives futures, nous pouvons les qualifier de préoccupantes. Déjà que le budget 2015-2016 est déficitaire et a nécessité l'autorisation du ministre pour son adoption et que la conjoncture économique appelle toujours un redressement des finances publiques, il est difficile d'imaginer comment notre commission scolaire pourra arriver à équilibrer ses budgets futurs sans affecter les services aux élèves. Néanmoins, la commission scolaire poursuivra son plan de réduction des dépenses afin de renouer avec l'équilibre budgétaire. L'objectif premier qui était de faire cet exercice sans affecter les services aux élèves pourrait toutefois être compromis si les compressions gouvernementales se poursuivaient.

## Commission scolaire de la Capitale

### Clientèle

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
Préscolaire (4 ans)	210	213	212
Préscolaire (5 ans)	2 361	2 360	2 247
Primaire	12 016	12 008	11 565
Secondaire général - jeunes	7 076	7 047	7 105
Secondaire général - adultes (enveloppe fermée)	2 338	2 276	2 370
Formation professionnelle	3 275	3 613	3 611
	<b>27 276</b>	<b>27 517</b>	27 110

## Commission scolaire de la Capitale

### État des résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Subventions de fonctionnement du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR)	222 061 233	230 634 082	224 751 676
Taxe scolaire	58 702 763	59 280 790	56 580 746
Autres subventions et contributions	514 759	1 201 060	3 141 522
Droits de scolarité et frais de scolarisation	4 030 094	4 901 020	4 642 572
Ventes de biens et services	24 402 955	27 442 332	26 189 790
Revenus divers	3 184 084	3 701 527	4 204 279
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	126 000	260 995	117 986
	<u>313 021 888</u>	<u>327 421 806</u>	<u>319 628 571</u>
<b>Dépenses</b>			
Enseignement et formation	154 413 024	158 762 629	154 891 887
Soutien à l'enseignement et à la formation	69 904 951	73 927 455	72 573 134
Services d'appoint	30 038 148	31 813 912	30 757 996
Activités administratives	10 600 201	10 348 456	9 862 739
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	36 591 653	38 112 649	36 075 597
Activités connexes	14 681 356	15 919 578	17 528 991
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux		359 715	
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles			266 385
	<u>316 229 333</u>	<u>329 244 394</u>	<u>321 956 729</u>
<b>Déficit de l'exercice</b>	<u><b>(3 207 445)</b></u>	<u><b>(1 822 588)</b></u>	<u><b>(2 328 158)</b></u>

## Commission scolaire de la Capitale

### État des surplus accumulés

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	33 197 135	33 197 135	35 525 293
Déficit de l'exercice	(3 207 445)	(1 822 588)	(2 328 158)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>29 989 690</b>	<b>31 374 547</b>	33 197 135

**Note:** Le budget adopté 2015-2016 prévoit une utilisation de 1 776 998 \$ des surplus accumulés. De plus, les tableaux des pages 12 et 13 présentent les montants réservés aux établissements. Enfin, le tableau qui suit présente des montants qui sont déjà affectés pour utilisation future.

#### Montants déjà affectés pour utilisation future

\$

Perfectionnement	232 704
Fonds de recherche et de développement	35 016
Comité de parents et comité EHDAA	20 872
Réserve pour absentéisme à long terme	7 649
Budgets régionaux dont la commission scolaire est fiduciaire	7 213
	<u>303 454</u>



## Commission scolaire de la Capitale

### Revenus

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

#### VENTILATION DES REVENUS

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Subventions de fonctionnement du MEESR</b>			
Subvention de péréquation	2 757 827	2 757 827	5 515 654
Subvention pour l'acquisition d'immobilisations	23 629 365	22 493 324	24 875 117
Subvention de fonctionnement – Jeunes – Adultes - FP	190 825 983	198 815 767	194 129 270
Subvention pour le transport scolaire	4 521 596	4 479 297	4 909 746
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente		198 600	57 358
Autres ajustements de la subvention de fonctionnement			37 250
Variation de la subvention – Financement	326 462	1 844 308	(4 772 719)
Autres subventions du Ministère		44 959	
	<u>222 061 233</u>	<u>230 634 082</u>	<u>224 751 676</u>
<b>Taxe scolaire</b>			
Revenus tenant lieu de taxes	2 600 000	2 612 614	2 601 652
Taxe scolaire – année courante	56 102 763	56 100 777	53 497 941
Taxe scolaire – années antérieures		567 399	481 153
	<u>58 702 763</u>	<u>59 280 790</u>	<u>56 580 746</u>
<b>Autres subventions et contributions</b>			
Subvention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Formation professionnelle	338 646	11 365	50 668
Subvention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Formation générale des adultes	176 113	149 860	361 087
Subventions du gouvernement provincial		417 157	302 697
Subventions du gouvernement fédéral		622 678	2 427 070
	<u>514 759</u>	<u>1 201 060</u>	<u>3 141 522</u>

## Commission scolaire de la Capitale

### Revenus

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

#### VENTILATION DES REVENUS (suite)

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>			
Droits de scolarité pour les enfants autochtones		390 622	312 565
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	262 177	291 744	272 945
Droits de scolarité - Élèves de l'extérieur du Québec		10 390	9 817
Droits de scolarité – Autres		133 354	101 872
Revenus - Cours en formation professionnelle	3 529 679	3 674 453	3 567 767
Revenus - Cours en formation générale des adultes	238 238	2 674	2 583
Revenus - Autres types de formation		397 783	375 023
	<u>4 030 094</u>	<u>4 901 020</u>	<u>4 642 572</u>
<b>Ventes de biens et services</b>			
Fournitures et matériel scolaire	4 531 374	3 919 221	4 170 212
Surveillance et transport du midi	700 913	624 185	522 057
Service de garde	13 434 280	14 589 907	13 131 289
Autres activités chargées aux usagers	3 848 707	4 336 779	4 896 050
Autres ventes de biens et services	1 887 681	3 972 240	3 470 182
	<u>24 402 955</u>	<u>27 442 332</u>	<u>26 189 790</u>
<b>Revenus divers</b>			
Revenus de location d'immeubles	1 897 356	1 981 754	1 880 621
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	836 728	1 236 913	1 884 635
Publicité et commandite		45 495	5 522
Intérêts, pénalités et frais de retard	450 000	437 365	433 501
	<u>3 184 084</u>	<u>3 701 527</u>	<u>4 204 279</u>

# Commission scolaire de la Capitale

## Dépenses

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

### VENTILATION DES DÉPENSES

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Enseignement et formation</b>			
Éducation préscolaire	10 180 462	10 343 433	9 971 985
Enseignement primaire	56 822 664	57 195 860	54 463 454
Enseignement secondaire général	33 740 093	33 473 578	33 259 875
Formation professionnelle	30 144 132	36 731 653	36 876 375
Enseignement particulier	10 538 545	9 684 655	9 460 110
Formation générale des adultes	12 987 128	11 333 450	10 860 088
	<u>154 413 024</u>	<u>158 762 629</u>	<u>154 891 887</u>
<b>Soutien à l'enseignement et à la formation</b>			
Gestion des écoles et des centres	23 212 721	23 381 961	22 875 069
Moyens d'enseignement	5 846 464	5 931 206	6 241 386
Services complémentaires	21 829 349	23 528 886	23 192 565
Services pédagogiques et de formation d'appoint	9 373 642	9 863 467	9 120 899
Animation et développement pédagogique	4 751 180	4 354 468	4 722 348
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	1 094 134	848 637	840 277
Activités sportives, culturelles et sociales	3 797 461	6 018 830	5 580 590
	<u>69 904 951</u>	<u>73 927 455</u>	<u>72 573 134</u>
<b>Services d'appoint</b>			
Aide à la pension ou au transport		49 275	44 250
Transport scolaire	10 897 497	10 946 067	11 091 338
Service de garde	19 140 651	20 818 570	19 622 408
	<u>30 038 148</u>	<u>31 813 912</u>	<u>30 757 996</u>
<b>Activités administratives</b>			
Conseil des commissaires et comités	948 502	818 235	408 442
Gestion	7 736 247	7 855 373	7 270 773
Services corporatifs	1 781 510	1 573 115	2 110 793
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	133 942	101 733	72 731
	<u>10 600 201</u>	<u>10 348 456</u>	<u>9 862 739</u>

## Commission scolaire de la Capitale

### Dépenses

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

#### VENTILATION DES DÉPENSES (suite)

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>			
Entretien et amortissement des biens meubles	4 916 327	5 151 918	4 683 297
Conservation et amortissement des biens immeubles	13 873 217	14 706 636	13 975 369
Entretien ménager	7 245 183	7 305 062	7 032 523
Consommation énergétique	6 470 414	6 676 017	6 372 892
Location d'immeubles	1 238 272	1 818 928	1 708 066
Protection et sécurité	298 857	343 653	398 593
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables		26 748	
Améliorations, transformations et rénovations non capitalisables	2 053 764	1 516 976	1 409 177
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	495 619	566 711	495 680
	<b>36 591 653</b>	<b>38 112 649</b>	<b>36 075 597</b>
<b>Activités connexes</b>			
Financement	9 297 865	8 526 039	8 218 356
Projets spéciaux	3 633 000	4 344 529	6 178 590
Rétroactivité	100 000	119 926	353 631
Droits de scolarité et ententes	1 060 000	1 185 975	1 121 574
Sécurité d'emploi	79 823	83 879	82 505
Variation des provisions pour créances douteuses	1 000	512 018	416 819
Prêts de services	170 306	721 081	697 755
Autres activités connexes	339 362	426 131	459 761
	<b>14 681 356</b>	<b>15 919 578</b>	<b>17 528 991</b>

## Commission scolaire de la Capitale

### Dépenses et résultats par secteur

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015		Proportion %
	Budget \$	Réel \$	
<b>Dépenses</b>			
Formation générale des jeunes - enseignants	118 726 862	116 998 381	35,54%
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	49 124 921	54 122 907	16,44%
Formation professionnelle	40 742 741	47 408 911	14,40%
Formation générale des adultes	19 078 844	17 733 087	5,39%
Administration	10 034 802	10 007 993	3,04%
Équipements	19 367 037	21 907 208	6,65%
Transport scolaire	10 897 497	10 942 082	3,32%
Services de garde	19 471 586	21 292 702	6,47%
Financement	9 127 365	8 309 237	2,52%
Autres secteurs	3 233 000	3 915 534	1,19%
Investissements	16 424 678	16 606 352	5,04%
	<b>316 229 333</b>	<b>329 244 394</b>	<b>100,00%</b>

	2015		2014
	Budget \$	Réel \$	Réel \$
<b>Résultats</b>			
Formation générale des jeunes - enseignants	3 027 772	5 484 788	3 454 631
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	(6 251 028)	(9 033 815)	(7 089 033)
Formation professionnelle	733 792	489 668	(193 576)
Formation générale des adultes	(1 352 956)	876 863	1 305 942
Administration	(823 885)	(353 390)	566 410
Équipements	(1 995 801)	(3 549 423)	(2 886 020)
Transport scolaire	817 960	593 675	291 355
Services de garde	2 826 917	3 290 017	2 976 838
Financement	320 000	(10 577)	226 087
Autres secteurs		100 668	177 687
Investissements	(510 216)	288 938	(1 158 479)
	<b>(3 207 445)</b>	<b>(1 822 588)</b>	<b>(2 328 158)</b>

## Commission scolaire de la Capitale

### Ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Dépenses</b>			
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<b>10 430 656</b>	<b>9 317 997</b>	9 229 488
Psychologie	<b>3 372 305</b>	<b>2 628 083</b>	2 528 237
Orthophonie	<b>1 648 993</b>	<b>1 713 880</b>	1 534 560
Psychoéducation et éducation spécialisée	<b>9 558 522</b>	<b>11 661 015</b>	11 278 039
Santé et services sociaux	<b>533 218</b>	<b>1 095 466</b>	916 159
Orthopédagogie	<b>5 588 959</b>	<b>5 918 616</b>	5 489 969
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	<b>276 265</b>	<b>364 787</b>	408 492
Services de garde - élèves handicapés	<b>884 055</b>	<b>1 114 529</b>	1 031 736
Frais de scolarité hors réseau	<b>1 060 000</b>	<b>1 185 975</b>	1 121 574
	<b><u>33 352 973</u></b>	<b><u>35 000 348</u></b>	<u>33 538 254</u>

Cette annexe présente les ressources allouées destinées en quasi-totalité aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Toutes les ressources concernant l'intégration de ces élèves en classes régulières y sont exclues, car il est très difficile de distinguer les dépenses relatives aux élèves ordinaires de celles des élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage intégrés dans ces classes.

De plus, mentionnons qu'aucune dépense de gestion d'école n'apparaît dans cette annexe même si les directions occupent une grande partie de leur temps à participer à la conception des plans d'intervention pour ces élèves.

Aussi, nous avons exclu les dépenses centralisées en support à cette clientèle, tels les employés du secteur de l'adaptation scolaire des Services éducatifs des jeunes.

Les ressources relatives à certains services de soutien à l'enseignement communs à l'ensemble des élèves sont aussi exclues. Pensons aux services de bibliothèque, d'informatique d'enseignement, de soutien technique à l'enseignement, d'orientation, d'animation spirituelle et engagement communautaire, d'encadrement et de surveillance d'élèves, etc. Les élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont aussi des bénéficiaires de ces services. Il en est de même pour les dépenses relatives à l'administration de la commission scolaire et à l'entretien des écoles.

## Commission scolaire de la Capitale

### Montants réservés des écoles primaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	UTILISATION				AU AU 30 JUIN 2014
	TOTAL AU 30 JUIN 2015	AU BUDGET 2015-2016	LIBRE	AMORTISSEMENT FUTUR	
à l'Orée-des-Bois	224 207	-	224 207	-	232 239
Alexander-Wolff	103 954	-	103 954	(107 000)	11 799
Anne-Hébert	(74 700)	-	(74 700)	-	90 358
de Château-d'Eau	14 817	-	14 817	-	18 879
de La Chanterelle	75 704	-	75 704	-	69 124
de La Chaumière	156 074	-	156 074	-	105 871
de la Grande-Hermine	24 772	-	24 772	-	28 886
de la Mosaique	123 438	-	123 438	-	87 233
de La Source	(12 094)	-	(12 094)	-	14 727
de l'Accueil	183 118	-	183 118	-	183 428
de l'Apprenti-Sage	119 402	-	119 402	(607 200)	119 169
de l'Arc-en-Ciel / de l'Aventure	85 776	-	85 776	-	112 188
de l'Escabelle	403 885	15 000	388 885	(213 000)	246 571
des Berges	65 270	-	65 270	-	92 297
des Explorateurs	(65 482)	-	(65 482)	-	-
des Grands-Saules	7 112	-	7 112	-	17 529
des Jeunes-du-Monde	64 320	-	64 320	-	61 475
Dominique-Savio	80 751	-	80 751	-	75 152
du Beau-Séjour	55 802	-	55 802	-	78 714
du Buisson	167 583	49 000	118 583	-	139 179
Du Domaine	(61 411)	-	(61 411)	-	(6 860)
du Joli-Bois	(16 071)	-	(16 071)	-	(4 081)
du Val-Joli	128 836	-	128 836	-	97 927
du Vignoble	(11 484)	-	(11 484)	-	68 515
Jacques-Cartier / Saint-Denys-Garneau	(49 344)	-	(49 344)	(112 000)	34 289
Jean-XXIII	12 156	-	12 156	-	(5 932)
Jules-Émond / Amédée-Boutin	6 494	-	6 494	(75 000)	(3 563)
Les Prés-Verts / Saint-Bernard	126 487	-	126 487	-	95 587
Marguerite-Bourgeois	55 338	-	55 338	-	64 459
École d'éducation internationale					
Notre-Dame-des-Neiges	210 998	-	210 998	-	216 199
Notre-Dame-du-Canada	270	-	270	-	11 370
Sacré-Cœur	26 290	-	26 290	-	24 930
Saint-Albert-le-Grand	(43 149)	-	(43 149)	-	(6 605)
Saint-Claude	190 048	-	190 048	-	243 040
Sainte-Odile	20 192	-	20 192	-	22 198
Saint-Fidèle	(55 574)	-	(55 574)	-	(56 121)
Saint-Jean-Baptiste	42 070	-	42 070	-	55 746
Saint-Malo	56 679	-	56 679	-	106 221
Saint-Paul-Apôtre	6 590	-	6 590	-	20 142
Sans-Frontière	150 335	-	150 335	-	71 812
École internationale de Saint-Sacrement	269 089	-	269 089	-	283 879
	<b>2 868 548</b>	<b>64 000</b>	<b>2 804 548</b>	<b>(1 114 200)</b>	<b>3 117 970</b>

**Commission scolaire de la Capitale**  
**Montants réservés des écoles secondaires et des centres**  
pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

**ÉCOLES SECONDAIRES**

	TOTAL AU 30 JUIN 2015	UTILISATION		AMORTISSEMENT FUTUR	AU AU 30 JUIN 2014
		AU BUDGET 2015-2016	LIBRE		
Boudreau	289 740	-	289 740	-	381 198
Cardinal-Roy	118 413	-	118 413	-	227 302
Jean-de-Brébeuf	115 224	-	115 224	-	97 997
Joseph-François-Perrault	32 787	-	32 787	-	20 741
de la Cité	(470 294)	-	(470 294)	-	(426 786)
École régionale des Quatre-Saisons	46 965	-	46 965	-	140 453
École secondaire de Neufchâtel	(211 014)	-	(211 014)	(104 800)	(810)
École secondaire Roger-Comtois	521 494	-	521 494	(271 000)	538 992
La Camaradière	184 850	-	184 850	-	107 370
L'Odysée	(314 707)	-	(314 707)	-	(280 796)
Vanier	45 110	-	45 110	(87 200)	124 209
	<b>358 568</b>	<b>-</b>	<b>358 568</b>	<b>(463 000)</b>	<b>929 870</b>

**CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

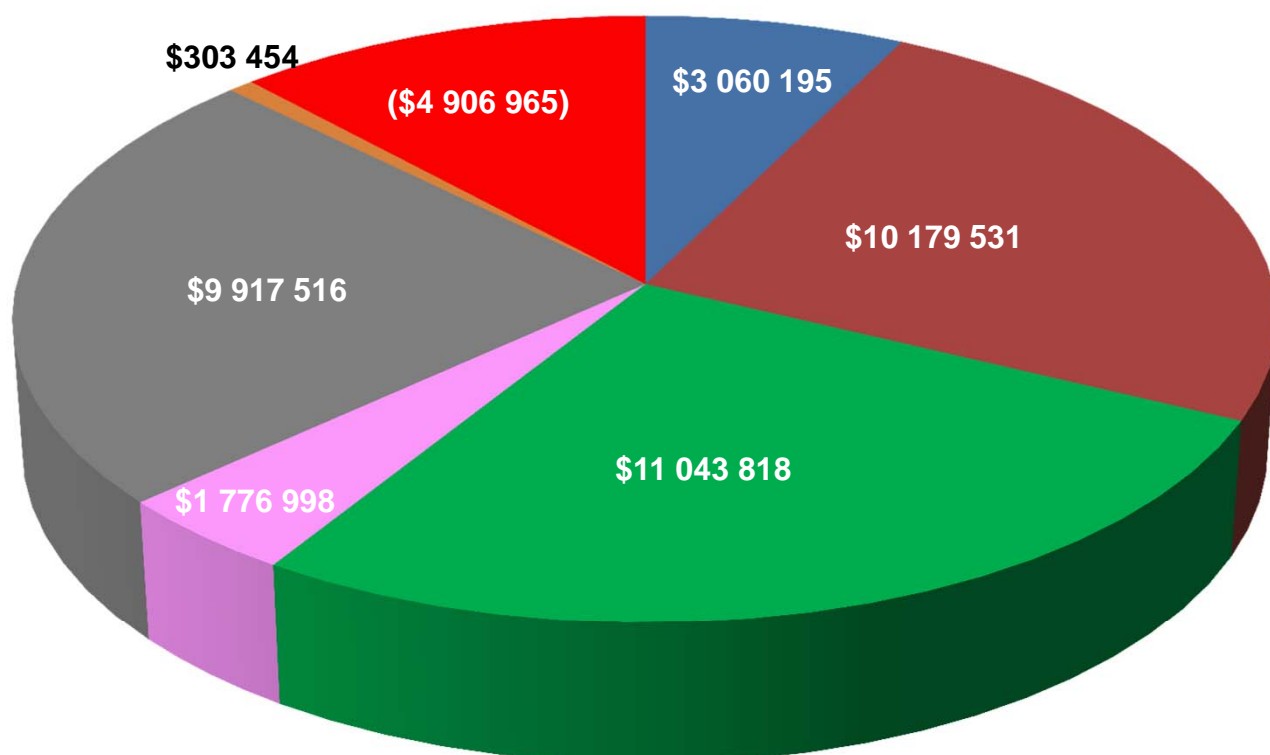
	TOTAL AU 30 JUIN 2015	UTILISATION		AMORTISSEMENT FUTUR	AU AU 30 JUIN 2014
		AU BUDGET 2015-2016	LIBRE		
C.F.P. de Neufchâtel	(56 622)	-	(56 622)	-	109 405
C.F.P. de Limoilou	(590 444)	-	(590 444)	(405 300)	(318 717)
École hôtelière de la Capitale	477 052	-	477 052	(463 100)	263 349
École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay	890 856	-	890 856	-	637 496
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec	2 311 131	-	2 311 131	(3 703 150)	2 848 098
C.F.P. Wilbrod-Bherer	2 270 743	170 000	2 100 743	(1 132 575)	2 321 431
C.F.P. de Québec	1 396 573	-	1 396 573	(356 800)	1 533 821
	<b>6 699 289</b>	<b>170 000</b>	<b>6 529 289</b>	<b>(6 060 925)</b>	<b>7 394 883</b>

**CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES**

	TOTAL AU 30 JUIN 2015	UTILISATION		AMORTISSEMENT FUTUR	AU AU 30 JUIN 2014
		AU BUDGET 2015-2016	LIBRE		
Centre Louis-Jolliet	(582 969)	-	(582 969)	(433 325)	(1 313 410)
Centre Saint-Louis et Centre Conrad- Barbeau	1 700 382	-	1 700 382	-	1 202 522
	<b>1 117 413</b>	<b>-</b>	<b>1 117 413</b>	<b>(433 325)</b>	<b>(110 888)</b>

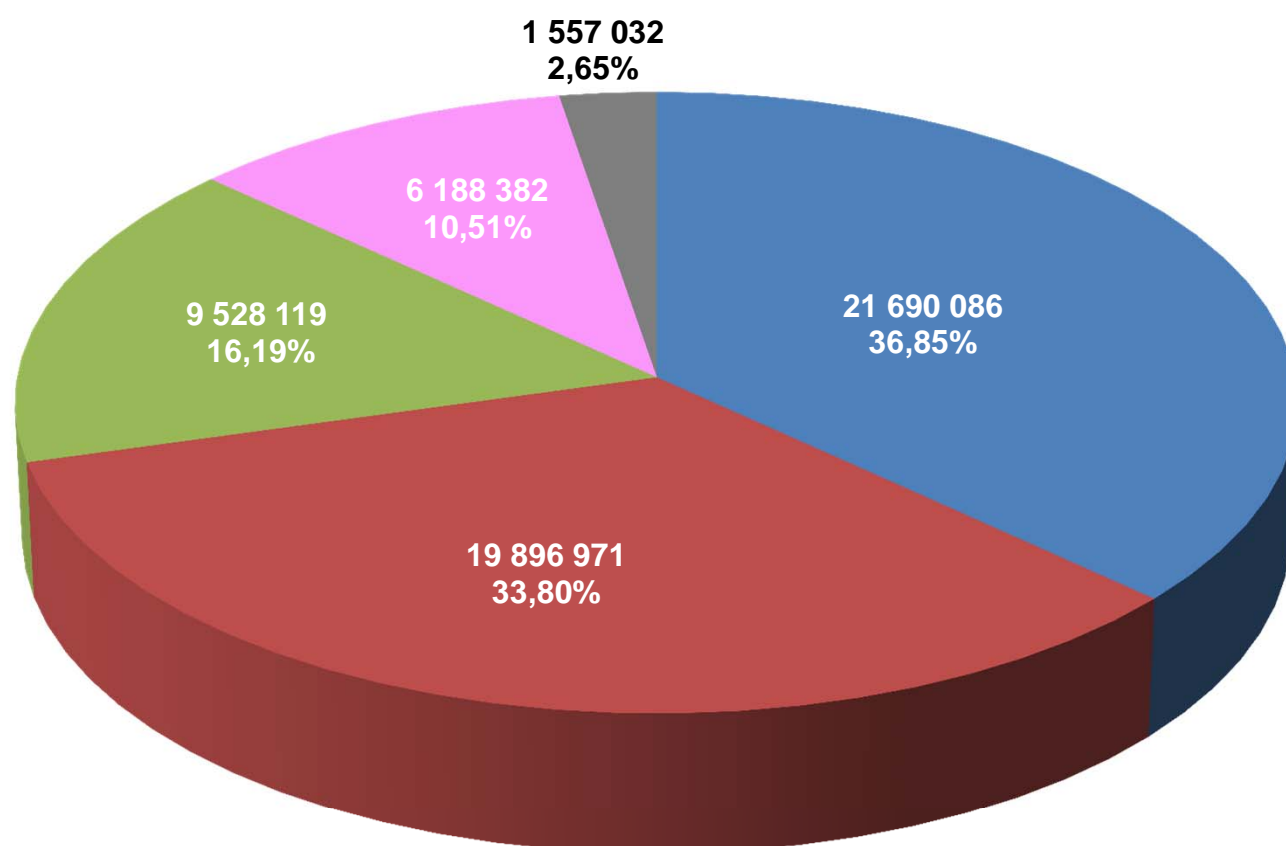


## Composition des surplus accumulés au 30 juin 2015



- Amortissement futur non financé (excluant celui des établissements)
- Valeur comptable des terrains
- Montants réservés des établissements (incluant 8 229 775 \$ d'amortissement futur non financé)
- Déficit présenté au budget 2015-2016
- Subvention à recevoir sur avantages sociaux futurs
- Montants déjà affectés pour utilisation future
- Surplus non affectés

## Utilisation du produit maximal de la taxe



■ Gestion des écoles et des centres	■ Entretien des terrains, bâtiments et équipements
■ Activités administratives	■ Transport scolaire
■ Activités éducatives	

Le produit maximal de la taxe scolaire sert essentiellement à financer les activités reliées à la gestion des écoles et des centres, à l'entretien des terrains, bâtiments et équipements, à l'administration de la commission scolaire et à une partie du transport scolaire. Lorsque des économies sont réalisées dans ces secteurs, cela permet d'injecter des sommes dans les activités éducatives.